3

TARIF D'ABONNEMENT :

BUREAUX & REDACTION

Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Rouhaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42

Les Abonnements et Annonces sont reçus: à ROUBAIX, rue Neuve, 17. - A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 BIS.
à PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C*, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. à PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE de BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 13 MARS 1893.

On a lu hier le récit du grave incident qui s'est produit samedi soir, à la fin de l'au-

Il résulte de la déposition de Mme Cottu qu'un personnage nommé Gauliard, paraissant être un agent subalterne de la police de la Sûreté générale, a fait des démarches pour que, par l'entremise de Mme Cottu, les accusés du procès de Panama fussent enga gés à se montrer discrets dans leurs révélations, moyennant quoi en la fait de l'indépendent pure justice, et d'intérêts qui n'ont rien de commun avec la découverte de la complète vérité.

Cette fois, à propos de ce dernier incident on ne peut plus parler comme on l'a fait que jusqu'ici, de l'indépendent pure jusqu'ici, de l'indépendent pure justice, et d'intérêts qui n'ont rien de commun avec la découverte de la complète vérité.

de corruption.

Il risulte de la même déposition que Mme Cottu à été conduite par un commissaire de police, M. Nicolle, auprès de M. Soinoury, alors directeur de la streté générale au ministère de l'intérieur, qu'elle a eu avec ce fonctionnaire, dans le bureau de celui-ci, un entretien secret, que, au cours de cet entretien, M. Soinoury a déclaré à Mme Cottu qu'il était trop tard pour enterrer l'affaire, M. de Lesseps ayant « trop parlé », mais que Mme Cottu a été sellicitée par son interlocuteur de fournir ou de faire fournir des pièces de nature à compromettre quelques membres de la Droite, et que, le lendemain, elle a reçu de M. Nicolle trois permis de communiquer, en blanc, destinés à lui permettre de voir les accusés.

Voilà en résumé, les faits qui ont été afqu'une simple démission de ministre les qu'une simple demission de ministre du qu'ine pas demontre qu'ins on ag

mettre de voir les accusés.

Voilà, en résumé, les faits qui ont été affirmés par Mme Cottu. Interrogés immédiatement, MM. Soinoury et Nicolle ont essayé, soit de les nier, soit de les expliquer. A l'audience, ces dénégations et ces explications n'ont convaincu personne. Les révélations de Mme Cottu, faites avec un indiscutable accent de sincérité, ont produit, elles devaient produire un mouvement de stupeur d'abord, une explosion d'indignation ensuite. Une une explosion d'indignation ensuite. Une louble conclusion s'en dégage. La première, c'est que, à la fin de décem-

hre, au moment où l'on croyait encore pou-voir arrêter l'affaire et fermer la bouche aux accusés, on a essayé d'acheier leur discré-

accusés, on a essayé d'acheier leur discrétion par des promesses de ménagements et d'impanité.

La seconde, c'est que, au commencement de janvier, lorsqu'il a fallu renoncer à l'espoir d'imposer ou de gagner le silence de M. de Lesseps et de ses co-accusés on a fait une tentative pour obtenir de la femme de l'un d'entre eux ou de provoquer par son entremise une dénonciation dirigée contre les membres de la Droite, ou, en d'autres termes, pour se procurer, par les moyens les plus bas, une arme contre un partipolitique.

Il n'y a qu'un mot pour qualifier de parcilles pratiques; elles sont abominables. La seconde est peut-être celle qui révoltera davantage tous les honnètes gens, sans acception de partipolitique; nous ne savons pas si, au fond, la première n'est pas encore la plus odiceuse des deux.

Ces efforts tentés par des agents subalternes et par des voies détournées pour amoner des accusés à ne pas éclairer la justice, cette campagne engagée pour empècher la lumière de se produire au moment même où l'on déclare très haut qu'on veut la faire tout evities en constrate la faire tout evities en constrate la faire tout evities en constrates la faire tout evities en constrate la faire tout evit les des dens nous allons sexposer confirment de la démission de M. Bourgeois, afforte en adu admission de M. Bourgeois and pur disconsaire. Il ne ses collaborateurs en de caunties es coul parquit is peur duit pour cui en au canine. Une note effectue en afun. M. Ribot et ses collaborateurs en de de demissionnaire. Il ne de la démission de M. Bourgeois and pur duit pour cui elle succession de M. Bu considére le ses collaborateurs en la de demissionnaire. Il ne de Cabinative de la démissionnaire. Il ne de Cabinative de la démissionnaire. Il ne de Cabi

lumière de se produire au moment même où l'on déclare très haut qu'on veut la faire tout entière, ce constraste entre le langage officiel et les manœuvres louches suivies dans l'ombre, puis, quand on désespère de prévenir ou d'étouffer les révélations, ce revirement subit, cette invite a des délations dirigées dans un certain sens, cette curiosi-té de découvrir des coupables à Droite quand on a teut fait pour n'en pas trouver ailleurs, tout cela éveille autant d'affliction que de dégoût, et ajoute un sujet de tristes-se de plus à tous ceux que nous a déjà don-nés cette lamentable affaire.

Mais ce n'est pas tout de s'affliger ou de s'indigner. Il y a des responsabilités à dégager. Nous voudrions croire que le gouver-

nement n'est pourrien dans les faits qui ont le mensonge, alors qu'il a tout vu, tout autorisé et peul afre même tout conseillé, comme nous le disions hier cté révélés à l'audience d'hier. Nous vou-drions croire qu'il s'agit d'excès de zèle commis par un directeur ou par des agents inférieurs. Nous le voudrions; mais, jusqu'à preuve du contraire, nous ne le pouvons pas. Toute la direction donnée aux poursuites de-puis le début, tous les incidents de cette s'est produit samedi soir, a la nn de l'audience de la cour d'assises, qui a excité dans l'assistance la plus profonde émotion, et qui a amené immédiatement, comme première conséquence, la démission de M. le garde

pour que, par l'entremise de la gaccusés du procès de Panama fussent euga accusés du procès de Panama fussent euga tions, moyennant quoi on leur accorderait, d'abord leur mise en liberté provisoire, puis des ordonnances de non-lieu dans l'affaire de corruption.

Il résulte de la même déposition que Mme Cottu à été conduite par un commissaire de qu'ils ont agi de leur propre initiative, à l'insu de leurs chefs.

qu'une simple démission de ministre les rende superflues; elle sera impitoyable si elle ne les obtient pas.

SITUATION POLITIQUE & PARLEMENTAIRE

Paris, 42 mars. — A la veille du procès en corruption, nous faisons prévoir que les graves incidents ou les révéialions importantes anxquels il donnerait lieu provoqueraient des événements inattendus. L'événement justifie nos dires.

La situation politique déjà pas mal sombre s'est considérablement rembrunie et les renséignements nouveaux que nous altons exposer confirment pleinement ce que nous dénoncions hier soit dans notre dernière heure au noment de la démission dans la Bourgeois.

Tont le monde parlementaire et politique est extraordinairement agité. Sans surprendre beaucoup, la dénission de M. Bourgeois est considérée par tout le monde comme le prologue d'évènements très considérables.

« Dès vendredi, nous dit un député modéré, M. Bourgeois était fort attent par l'effondrement de M. Floquet dont il avait été le subordonné comme sous-secrétaire d'Etat au moment des agissements ministèriels. La déposition de Mme Cottu l'a schevé, »

Un autre député de nuance avancée s'exprime en ces termes:

Character september 2 of the first passion of the sent coupable. M. Ribot l'est aussi et il se trouve par l'incident d'hier, plus gravement compromis encore. Nous ne pouvons être dupe du geu du président du conseit qui ne se maintiert au pouvoir qu'en débarquant ses collè-

gues trop découverts.

M. Ribot a l'heur, en ce moment, d'être accablé de re-proches par tout le monde. A droile, au centre et à gau-che c'est un tolte d'exaspération et d'indignation confre cet homme qui se dérobe sans cesse par l'hypocrisie on

le mensonge, alors qu'il a tout vu, tout autorisé et peut être même tout conseillé, comme nous le disions hier dans nos graves révétations de la dernière heure.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre, en effet, un membre du centre gauchou.

A entendre de l'audience:

— Quels sont, Madame les mobiles qui vous ont fait dis agri?

— Mais simplement le désir de dire la vérité. Je l'al gir?

— Mais simplement le désir de dire la vérité. Je l'al gir?

— Mais simplement le désir de dire la vérité. Je l'al gir?

— Mais simplement le désir de dire la vérité. Je l'al gir?

— Mais simplement le désir de dire la vérité. Je l'al gir?

— Mais simplement le désir de dire la vérité. Je l'al gir?

— Mais simplement le désir de i

M. Bourgeois et se retirers. Il no peut plus resserau pouvoir ».

L'attitude des radicaux, dans les évènements actuels, est assez curieuse, le parti joue de matheur depuis quelque temps. M. Clémenceau n'est plus et, suivant l'expression d'un d'entre eux, « M. Ploquet vient de perdresson dernier protecteur. » " D'après les indications que nous recqueitous de processant de le verraient forcés de soutenier encore M. Ribot, maigré le dépit qu'ils peuvent ressentir du débarquement de leur ami M. Bonr goois. « — Une crise ministérielle aujourd'hui, au dire de ceux-ci, pourrait provoquer une crise présidentielle et rien ne nous dit que l'odeux Ferry n'en professa. »

LA SÉANCE DE LUNDI A LA CHAMBRE

La preuve que de toutes parts les révélations faites hier à la cour d'assises ont bouleversé tout le monde, c'est qu'on annonce un nombre considérable d'interpella-tions là-dessus. Nous avons signalé hier les premiers bruits à cet égard, voilé qu'on apprend que le docteur Desprès, député de la Seine, a écrit Jans ce sens au prési-dent du conseil.

tions la-dessus. Nous avons signale hier les premiers bruits à cet égard, vois qu'on apprend que le docteur Desprès, député de la Seine, a écrit Jans ce sens au président du conseil.

On annonce même d'autres interpellations et on noume notamment M. Piou, Cavaignac, Deroulède, qui renterrait tout exprès de la campagne.
Qui que ce soit qui engage le débat, celui-ci sera mouvementé.

Les un assurent que le cabinet se présentera à la Chambent de la Bourgeois prendra part au débat, sinon comme ministre, au moins comme député. Cependant les officieux s'efforcent de gagner du temps, lls font dire que le gouvernement demandera le renvoi de l'interpellation à mardi prochain afin d'attendre la s'déposition que M. Bourgeois doit faire demain à la cour d'assisses, où it est cité comme témoin. L'officieux Temps déclare même qu'il est certain que la Chambre remettra exprès-demain cette discussion. C'est un peu vendre la peau de l'ours.

Il est d'ailleurs impossible de prévenir ce qui se passera et comment cela se terminera. Les raisous qui font maintenir encore ce piteux cabinet subsistent toulours; mais, d'autre part, un discours de M. Cavaignac, par exemple, peut tout entraîner. Voir la réflexion d'un vieux aroutier partiementaire: « La Chambre peut s'emballer dans la voie de l'indignation comme elle s'emballe le 8 février dans la voie de l'honnételé gouvernementale. »

L'ATTITUDE DU SÉNAT

Le Sénat, lui-même, se remue. M. Monis a écrit à M. libot pour lui déclarer son intention de l'interpetier sur incident de Mme Cottu. Nous enregistrons la chose omme un symplôme, car le gouvernament ne peut, le deme jour, répondre sur le même objet dans les deux

MINISTRES DEBARQUES

Il est intéressant de rechercher combien de ministres ont été successivement débarqués à cause de cette affaire lu Panama. Nous en avons en ce moment sept. Le premier en date c'est M. Ricard, président du Con-seil, pais MM. Loubet, Jules Roche, Rouvier, Freycinet, Burdeau et enfin celui d'hier, M. Bourgeois. Eucore un effort et M. Carnot pourra, à la prochaine trise, constituer le ministère des débarqués.

LES SCINDALES DU PANAMA

L'incident de Mare Cottu

Paris, 12 mars. — Le gouvernement n'a pas vo er à rép nutre à Man Coffu; cette dernière a requ par à sept haures un quart la notification de l'accour, rejetant la demande de mise en liberté pr son mart. Cette signification avait été ordonn qures, alors que Mine Cottu avait déposé à mises.

de son mart, tette sisteme de la vait deposé à quatre heures.
C'est la dernière vengeance de M. Bourgeois.
D'après une version, M. Loubel déclarerait qu'il n'a rien ordonné, rien automisé, rien approche de cette version le fait que, lors des premières tentatives de Goltiard apprès de Mine Cottu, il était uniquement question de M. Bourgeois.

aupres de Mine Cotta, il ctair uniquement question de M. Bourgeois. Ce dernier auralt-il passé par dessus lo chef "biérarchi-que de l'ex-directeur de la surcté géuérale pour la tenta-tive que l'on sait? Voltà qui aggraverait singulièrement malgré tout la situation du cabinet.

L'interpellation de lundi

On a annoncé que M. Marius Martin se dil résolu à in terpeller, dès lundi, le gouvernement sur l'incident Cottu-Solnoury. Ce matin il a dù informer télégraphiquement le minis-tre de l'inférieur; il réclamera formellement la révocation de M. Soluoury, directeur de l'administration péniten l'altre.

de M. Soiloury, alrecteur de l'administrator pennon-tiaire.

On prévoit de plus en plus, en raison de l'émotion grandissante dans les cercles et dans le public, que le débat sera des plus chauds, et si le gouvernement n'est pas renversé, c'est que nos raisons précédemment expo-sées subsistent encore et ne finiroat qu'avec le procés. D'autre part, le Gautois croit savoir que M. Marius Mariin a été devancé par un de ses coliègues qui s'in-formé, dés samedt soir, le président du conseit qu'il l'interpelierait lundi sur la situation faite au gouverne-ment par les agissements de M. Soinoury.

Paris, 12 mars. — Il y a lieu de me bourgeois de démission de M. Bourgeois, dont nous parlons d'autre part. Celui-ci a cru devoir remettre sa démission au chef decabinet, afin, comme il le -lit « de ne pas être arrêté par son devoir de membre du gouvernement » En effet, nous apprenons que M. Eourgeois sera entendu à l'autre de la comme de de la contradicioirement avec Mme Cour d'assisse de demain, contradicioirement avec Mme Cour d'assisse de demain, contradicioirement avec Mme Cour d'assisse de demain, contradicioirement nom a été versé au dépat.

Bruit de la démission probable du Cabinet L'Evénement enregistre un bruit qui courait hier soin d'après lequel tout le cabinet entier se retirerait. M. Lozé donnerait aussi sa démission.

La démission de M. Brisson

La démission de M. Brisson

Voici la lettre que M. Brisson a adressée à M. Clausel
de Coassergues pour lui annoncer sa démission:

* Mon cher président,

* On me transmet la résolution par laquelle la Commission de ma maintenu dans mes fonctions de
rapporteur. Jest en a maintenu dans mes fonctions de
rapporteur. Jest en a maintenu dans mes fonctions de
rapporteur. Jest en a maintenu dans mes fonctions de
rapporteur. Jest en a maintenu dans mes fonctions de
rapporteur.

* Agréez, mon cher président, etc. * H. Brisson. *
Outre la lettre ci-dessus, la note suivante est communiquée à la presse:

* A l'heure actuelle, sans être inquiétant, l'état de
santé de M. Henri Brisson est assez grave pour que les
praticleus distingués qu'il e soignent aiont informé l'entourage du malade que celui-ci a besoin d'un repos absolu
et d'un sijour au ilt d'au moins trois semaines. Ils estiment qu'il ne pourra sortir de sa chambre avant six
semaines et cela d'allieurs si aucuna complication ne se
produit. **

Les listes d'Arton

Le Figaro publie le fac-simile de la liste d'Arton qui auralt été trouvée chez M. Deschamps par M. Clément. Cet de liste est analogue à celle déja publiée. On y voit le Cletle liste est analogue à celle déja publiée. On y voit le Guera peu près es mêmes noms: Michel, Gaillard, le Cléray, Richard, Maret, Misanthal, Sarlat, Souligon, Rotyer, Saint-Marlin, Rodolphe, Violet, Le Guay, V., Saus-Leroy, Planteau, Simon, Tony-Révillon, Isaac, Pileur, Viau, Marion, Pellegrin, Surth, Geoffroy, Bloch, etc.

La Libre Parole fait observer, au sujet du carnet d'Arton, que, suivant les versions données successives ment par l'instruction, ce carnet a été trouvé tantôt à la Banque Offroy, tantôt dans les bureaux de la Société de Ix la dynamile, lantôt enfin chez M. Deschamps. De plus, M. Frauqueville a parlé dans l'interrogatoire de l'un des parlementaires inscrits sur ce carnet d'un deuxième carnet trouvé aussi chez W. Deschamps. Tout cela n'est pas cate.

parlementaires inscrits sur ce carnet d'un deuxième carnet trouvé aussi chez M. Deschamps. Tout cela n'est pas
et l'au vérité, dit la Lière Parole, est qu'au moment de
la découverte des talons Thierrée, le gouvernement aurait imaginé le carnet d'Artou qu'on nous sert aujourt, d'hui comme une primour. La manœuvre était simple,
jeter le doute et amener la condision par la publication
d'un document faux à côte d'un document vrai,
pet l'au de l'au

Les dépêches soustraites Grâce à sa question, M. de Lamarzelle a forcé le gou-vernement à sortir des documents qu'il tenait obbliné-ment cachés. M· Barboux, au palais, a été immédiatement avisé de la réponse de M.Ribot. On s'attend à un incident à ce sujet.

de venir conferer avec lui piace Beauveau. M. Bourgeois sy est immédiatement rendu, et l'entretien dure enconsiste de la confere avec lui piace Beauveau. M. Bourgeois sy est immédiatement rendu, et l'entretien dure enconsiste de la confere avec lui piace beauveau. M. Bourgeois et retrait de sa démission; mais, d'après ce qui nous est rapporté, il échouerait devant la résolution très ferme du ministre de la justice, de se retirer. Nous avons dit, au reste, que c'était bien là depuis quelque temps, son intention.

On a raconté, et le fait n'a pas été démenti, que lecartel envoyé par M. Bourgeois à M. de Cassagnac n'avait pas d'autre but; le député du Gers a déjoué ce calcul en refu sant le duel que lui d'irrait le ministre, mais ce dernier a pris au bond l'occasion qui s'offrait à l'ut de se retirer. Il nous est dit que certans cercles radicaux, consultés par lui, lui avaient conseillé de quitter au plus tôt le ministère Ribot pour ne pas être englobé dans la tourmente finate qui doit emporter ce dernier.

Les choses en sont, paratich, à ce point que M. Bourgeois, malgré les instances de M. Ribot, n'accepterait même pas d'assister à la séance du conseil de cabinet de sont était un plus acceptera-i il de ne donner de réponde de la contrait de la con

mps 7
Incident Soinoury à la Chambre
Intervention de M. Piou
Paris, 12 mars. — ils se confirme que M. Piou prendra
emain à la Chambre la parole au cours du débat sur

Paris, 12 mars. — Ils se confirme que M. Piou prendra demain à la Chambre la parole au cours du débat sur l'Incident Soinoury, Sil s'engage.

M. Piou reprendra, en somme, la thèse de M. Cavaignac. Il flétira les procédés gouvernementaux; il insistera sur le cas particulièrement odieux qui est en question, et rappellera le démenti que M. Ribol opposa par l'Agence Haoar au récit que la Libre Parole avait fait de cette vilaine affaire.

Ni M. Rourgeois, ul M. Loubet, disait la note officieuse, riont james donné, au directour de la streté genérale, nont james donné, au directour de la streté genérale, ment de considération de la streté genérale, M. Piou montera le désacord qui existe entre les dénégations officieuses et les aveux arrachés bier à M. Solnoury, Naturellement, il meltra en cause, personnellement, M. Piou rappellera comment s'est opéré le débarquement, M. Ribot, en certains ministres et les expications fournies à a tribune à chacune de ces opérations, par ce même M. Ribot, en avait évidemment sa part dans les faits reprochés aux condamnés.

Il fera egalement ressortir que le système parlementaire se trouve faussé. On ne renverse plus un cabinet, on élimine successivement, sans l'assentiment des Chambres, des éléments plus ou moius compromis pour laisser debout celui qui est à coup s'ût e plus coupable, et qui, dans tous bes cas, couvre de son autorité constitutionnelle un cain et us édepnis longtemps.

Après avoir tout autorisé et tont ouscellé, le système du « couteau de Jeannot » ne peut plus longable, et qui, dans tous bes cas, couvre de son autorité constitutionnelle un cain et us édepnis longtemps.

Après avoir tout autorisé et tont ouscellé, le système du « couteau de Jeannot » ne peut plus longtemps per sister sans dommace par le pays lui-même.

Telle est le sens des déclarations que fera M. Piou.

Démission de M. Soinoury et bruit de la révocation de M. Nicolle

Paris, 12 mars. — M. Soinoury a adressé au président a conseil, ministre de l'intérieur, sa démission de direc-eur des services pénitentiaires. du conseil, ministre de l'autre. Leur des services pénitentiaires. D'autre part, M. Nicolle serait révoqué de ses fonctions de commissaire spécial attaché à la sureté générale.

LE PROCÈS EN CORRUPTION Les citations de témotns

Paris, 42 mars. — M. Yves Guyot a enfin recu une tion comme témon dans le procès de corraption. C'est à la requéte de MM. Brisson, demeurant à tearroux, et Dumayet, habitant Bessèges, tons obligataires et faisant partie d'une partie civile. L'ancien ministre des travaux publics sera questi

M. Clémenceau
et le président de la République
M. Georges Clémenceau écrit dans la Justice:
« Un journal du main prétend que M. Carnot se trouve
atteint par la révêtation que [] a faite du contenu d'une
lettre que lu a adressée M. de Lesseps.

» Cola n'est pas sérieux. M. Carnot, ministre des finances de 1885, a reçu la visite de M. Cl. de Lesseps et lui
a objecté, comme il était naturel, la possibilité d'une
aprise de l'este, previse de l'este de l

» Il m'est impossible d'apercevoir là rien qui puisse préter à la critique. »

LA DÉMISSION DE M. BOURGEOIS

Paris, 12 mars. — M. Carnot a été absolument surpris en apprenant la démission de M. Bourgeois. Il a longuement conféré aujourd'hui avec M. Ribol.

On a remarqué qu'un certain nombre de personnages politiques s'étaient rendus à l'Elysée; mais il n'y a cuancine consultation officielle.

Si M. Bourgeois persiste dans sa démission, il y aura probablement un conseil des ministres demain, avant la séance, et un décret nommerait pour faire l'inferiment M. Ribot, soit M. Develle. On attendrait l'isset de l'interpellation pour remplacer M. Bourgeois.

Paris, 12 mars. — M. Bourgeois, en arrivant à la gare, a trouvé sur le quai M. Crozier chef de cabinet de M. Ribot, ce derniet l'aissit prier le ministre démissionnaire de venir conférer avec lui place Beauveau. M. Bourgeois s'y est immédiatement rendu, et l'entretien dure encore.

M. Ribot vent obtenir de M. Bourgeois le retrait de sa un réset fuit de des décisions prises au Paris, 12 mars. — Il résulte des décisions prises au Paris, 12 mars. — Il résulte des décisions prises au Paris, 12 mars. — Il résulte des décisions prises au Paris, 12 mars. — Il résulte des décisions prises au Paris, 12 mars. — Il résulte des décisions prises au Paris, 12 mars. — Il résulte des décisions prises au Paris, 12 mars. — Il résulte des décisions prises au l'interprétail de l'inter

Paris, 12 mars. — Il résulte des décisions prises au conseil ce soir, que M. Bourgeois, au titre de simple deputé ne sera entendu à la Cour d'assises que, soit demain après son discours à la Chambre, soit seulement après depasin

ueman. Mme Cottu et M. Bertin, secrétaire de M. Cottu, reste-ront en permanence au Palais durant les deux audiences. L'intermédiaire Golliard, agent de la sûreté, reste in-lrouvable.

L'intermédiaire Golliard, agent de la sûreté, reste in-trouvable.

M. Lozé, qui est cité comme témoin sera questionné par un avocat d'une partie civile qui démandera les coufi-tions dans lesquelles it a pu faire tenir à Mine Cottu trois permis en blanc de visiter un prisonnier comme M. Cottu qui était au secret.

Il est inacceptable que le préfet de police n'ait pas du avoir, pour délivrer cette faveur exceptionnelle, l'ordre ou tout au moins l'autorisation de M. Loubet, alors mi-nistre de l'intérieur.

MM. Soinoury et Nicolle

Paris, 12 mars. — M. Ribot a fait appeler, à trois heu-es, M. Soinoury, qui lui a remis sa dénission. M. Nicolle n'est pas encore révoque. M. Ribot réserve sa décision jusqu'après les débats de a Chambre.

Le cas de M. Loubet

Le cas de M. Loubet

Paris, 12 mars. — M. Loubet interviewe par un rédacteur du XIX Stécle a, comme c'était à prévoir, déclaré non moins énergiquement que M. Bourgeois qu'il n'avait ni connu, n'inspire les tentatives de M. Soinoury.

Paris, 13 mars. — Dans un livre, récemment publié les tentatives de M. Soinoury.

Paris, 13 mars. — Dans un livre, récemment publié de les commentes de dirique M. Loubet possédait avant le commentement de dirique M. Loubet possédait avant le commencement de dirique M. Loubet possédait avant le commencement des poursuites par un fonctionnaire du ministère de l'intérieur qui en avait également fait part à M. Ferront, député de Nabonne.

Nous croyons savoir que le fonctionnaire visé n'est autre que M. Marty, originaire de l'Aude, et qui fut sous-chef de cabinet de M. Loubet.

Il est probable que ce deruter, dont nous avons annon-ce la prochaine comparution devant la Cour d'assisses sora invite à s'expliquer sur ce point.

Réunton du Conseil des ministres

Réunion du Conseil des ministres

Réunion du Conseil des ministres Paris, 12 mars. — Les ministres se sont reunis de nouveau ce soir au ministere de l'Eucerieur, en Conseil de cabinet. Le président du Conseil leur a fait connaître qu'il avait eu une entrevue avec M. Bourgeois, et que celui-ch, maigré les instances dont il avait été l'objet, maintenait sa démission. Le gouvernement a décidé d'accepter pour demain, à la Chambre, la discussion de l'interpellation Després sur la déposition de Mme Cottu et les faits qui s'y rattaction.

chent.

M. Boargeois pourre prendre part au débat et donners, comme simple député, les explications qu'il croit néces-

M. Boargeois poerra prendre part au débat et domera, comme simple député, les explications qu'il croît nécessalres.

M. Ribot a annoncé à ses collègnes que M. Sonours lui avait adressé une lettre par laquelle il lui remettad sa démission de directeur de l'administration peintenthaire.

A l'issue de la réunion, le président du Conseit a sousmis à la signature de M. Carnot un décret qui confie à M. Develle l'interim du ministère de la justice. Ce décret parabra demission matin à l'Oppeiet.

A trois heures, M. Ribot est allé le trouver rue Pierre-Charron, à son domicile particulier, lui demandant de réserver toute décision jusqu'après les débats de la Chambre et de la cour d'assises.

M. Bourgeois s'est refusé à cette combinaison, voulant, a-t-il dit, avoir sa pleine litherté d'action.

L'interpellation déposée au Sénat ne sera vidée qu'après celle dont le gouvernoment accepte la discussion pour demain à la Chambre.

Le point est régle, le conseil s'est occupé très longuement de la question de savoir si après les débats de la Chambre de la conseil s'est occupé très longuement de la cut de la conseil s'est occupé très longuement de la question de savoir si après les débats de la Chambre de la chambre de la conseil s'est occupé très longuement de la cut demission, de la conseil s'est occupé très longuement de la cut demission, de la conseil s'est occupé très longuement de la cut demission.

Chambre et ues assisées, M. Bourgeois maintiendrait démission, Le infinistère ne devrait pas se solidariser avec lui. Les munistres se sont prononcés pour la négative : les munistres se sont prononcés pour la négative : de montre de la completa del completa del la completa del la completa del la completa de la completa de la completa del la completa de la completa del la completa

La soirée politique

Paris, 12 mars. — Ce soir, dans le public et dans Jes cercles politiques, de même que cette a pres-midi dans les couloirs du Palais Bourbon, có de nombreux deputes s'étaient rendus pour prendre langue, il n'etal question que des conséquences de l'audience d'hier et de Celegue qu'elle pourrait avoir encore, tant au Palais que dans le convernement.

FEUILLETON DU 14 MARS 1893. - Nº 47

par Paul SAUNIERE

BANS LEQUEL MADAME JACKSON JETTE

Depuis sept ans que je cherche ans relâche, c'est la première fois que je me trouve en face de deux inigmes semblables. Ils ont le même âge, et, à parentiere pours prèv, ils ont été trouvés tous deux à la même époque où mon Stéphen a disparu, Quelles angoisses! mes chères amies. L'un des deux est-il mon fils ? Ne le sont-ils ni l'un ni l'autre ? Ah! de convocation, qu'on se pourrait venir, afin mon fils ? Ne le sont-ils ni l'un ni l'autre ? Ah! de camaieux et Stéphen Moore avaient raiss encore par quelles voies je parviendrai à décurrir la vérifé. Si me réserve i amais la grace même fait remettre leur care sous enveloppe ches l'ambient de le porter encore.

Les mêmes personnages, qui peuplaient hier le Les mêmes personnages, qui peuplaient hier le des mêmes personnages, qui peuplaient hier le les mêmes personnages, qui peuplaient hier le les les mêmes peuplaient hier le les les mêmes personnages, qui peuplaient hier le les les mêmes peupl

A ces mois, Mme Jackson fondit en larmes. Sa poitrine oppressée, soulevée par des sanglots dé-chirants, permettait enfin de s'exhaler à sa douleur

D'ailleurs, le récit que venait de faire Mme Jackon révélait en elle un courage et une énergie rares. Elle-même surmonta bientôt ce moment defaiblesse.

— Il faut que je sorte de cette incertitude, ditelle av 30 force. Je veux qu'Antoine et M. de Camaïeux s'expliquent. S'il faut me nommer devant
maïeux s'expliquent. S'il faut me nommer devant
n'oublice pas ma recommandation. Pour vous,
pour les autres eurtout, je suis toujours Mme Jackson.

— Laquelle, madame? fit gracieusement le
jour notre conversation sur cette histoire, à laveux je me nommerai, mais jusque là, mes amiss,
n'oublice pas ma recommandation. Pour vous,
pour les autres eurtout, je suis toujours Mme Jackson.

— Laquelle, madame? fit gracieusement le
jour notre conversation sur cette histoire, à laveux euristic se
eux, je me nommerai, mais jusque là, mes amiss
Stéphen Moore. Ce que vous m'en avez dit déjà, je
la fond de drame dont je soupconais les émouvants
l'action de Georges Moore. Le hasard amena un
jour notre conversation sur cette histoire, à laveux euristic se
ave Blanche.

— Qu'avez-vous, madame? de manda le comte,
l'a conflé à mes amiss.
Stéphen Moore. Ce que vous m'en avez dit déjà, je
l'a conflé à mes amiss.

Comme de demanda le comte,
l'a conflé à mes amiss.

Comme de de compasite
avez ella comte.

— Neus connaister
l'histoire de Georges Moore. Le hasard amena un
jour notre conversation sur cette histoire, à laavez Blanche.

— Qu'avez-vous, madame? de manda le comte,
l'a conflé à mes amiss au courant des moindres incidents de
a qui étais au courant des moindres incidents de
histoire, je ne me laissai pas prendre à ce noun de
l'atilité de drame dont je soupconnais les émouvants
l'ai conflé à mes amiss.

Ce n'est rien encere, madame, répliqua le de comte,
l'ai conflé à mes amiss.

Ce n'est rien encere, madame, répondat de mous nec connaitre
mais ces scènes lugubres sont si effrayantes!...

Ce n'est rien encere, madame, répliqua le de mous nec connaitre
mais ces scènes lugubres sont si effrayantes!...

Ce n'est rien encere, madame, répliqua le de mous nec connaitre
mais ces scènes lugubres sont si effort de mour de mous nec connaitre
n'extent de mouvement n'exte le désir de

DUSAPHIR

AF PAULSCAND LETER

AND SAPE PACES AND FLORES AND PACES AND PACES